



LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

N°69 : JUILLET/AOÛT 2021
Gouere/Eost

LA GAZETTE ou le **KANNADIG** prend son allure de vacances d'été et se transforme en **GAZETTE bimestrielle** ! Le **kannadig** fait ainsi le plein d'informations sur deux mois ...Passez de bonnes vacances ...

Les animations du mois

Samedi 17 juillet à 13h30

Challenge Pétanque
Plateau salle des sports
Pétanque Loisirs

Samedi 24 juillet à 13h30

Challenge Pétanque
Plateau salle des sports
Pétanque Loisirs

Samedi 7 août à 19h

Soirée bretonne
Parking camping Bois de
Pleuven
Roz Hand'Du29

Samedi 14 août à 13h30

Challenge Pétanque
Plateau salle des sports
Pétanque Loisirs

Samedi 21 août de 8h30 à 12h30

Collecte de sang
Maison des Associations
EFS & Donneurs de sang
Saint Yvi

Samedi 4 septembre

« Forum des assos »
De 9h30 à 12h30
Maison des Associations

Samedi 4 septembre

Challenge Pétanque
Plateau
Pétanque Loisirs



Crédit photo Daniel ROIGNANT

❖ Images de Voyages :

Afin de préparer la **semaine bleue** qui aura lieu du **4 au 10 octobre 2021**, la commission Affaires Sociales a eu l'idée de faire le lien entre les générations en partageant virtuellement ou de façon manuscrite une "image de voyage".

En effet chaque Saint-Yvien est appelé à transmettre une photo ou carte postale d'un lieu visité pendant ses vacances afin de partager un moment avec les résidents de la Mapha et les anciens. Une exposition et une carte de ce travail seront organisées durant la semaine bleue.

L'isolement de ces dernières années dû à la COVID nous démontre l'importance de cette liberté de s'évader mentalement de différentes façons et la beauté des images et paysages nous le permet très particulièrement. Cette action apportera également du lien entre les différentes générations Saint-Yviennes. **Peu importe l'âge, la quête de partage, de découverte et de voyage doit rester ancrée en chacun.** Vous pouvez envoyer vos plus belles images ou cartes au service communication de la Mairie: communication@saint-yvi.bzh ou par voie postale à Communication Saint-Yvi, 2 place de la Mairie 20140 Saint-Yvi.

Les courriers et mails seront transmis à la MAPHA ainsi qu'aux personnes isolées.

❖ C'est la période estivale !

Les saint-yviens ont accès à la **piscine du camping Tohapi du Bois de Pleuven, du 3 juillet au 31 août. Tarifs réduits pour les saint-yviens sur présentation d'un justificatif de domicile.**

Le tarif est de 2€ pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, 3€ après 12 ans et 6€ pour les personnes extérieures à la Commune. Le règlement s'effectue en espèces à la réception du camping pour récupérer ses bracelets. Ouverte tous les jours de 9h à 19h sans interruption.

La piscine est surveillée, les bassins sont chauffés le tout avec des toboggans et une pataugeoire pour les petits. Les – de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

❖ Concours « Partage ta Biodiversité » :

Vous avez été nombreux à participer à cette première édition du concours. Nous tenons à remercier tous les participants pour leurs efforts et pour la qualité de leur travail tant artistique que pour leurs recherches et leur implication. Retrouvez toutes les photos des participants sur le montage vidéo à voir sur ce lien https://www.youtube.com/watch?v=3FXt_j-UdD4

❖ Maison de Santé :

Située au **22 rue Hent Ar Boulenou** (quartier derrière le restaurant scolaire), elle a ouvert ses portes aux patients le **lundi 28 Juin**.

Vous y retrouverez les docteurs **SÖVER** et **MONFORT** mais aussi les cabinets infirmiers **BOUTAIN / PELETER** et **CARFANTAN / LE ROY / MOURRA / QUILLIEN / GILLARDIN**, en attendant l'arrivée d'un nouveau médecin collaborateur qui exercera à partir de septembre pour accueillir de nouveaux patients.

« Arabat barnan re vuan, Gant aon d'en em varnan e-unan »

Vous souhaitez
nous joindre...

Mairie : 02 98 94 72 11
contact@saint-yvi.bzh
www.saint-yvi.bzh

Où sommes-nous ?

2 Place de la Mairie
29140 Saint-Yvi

Astreinte eau
02 98 60 77 10 - eau@cca.bzh

Les heures d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et en août

Transport Scolaire :

Écologique, économique, pratique et sympathique, le transport entre le domicile et l'établissement scolaire se fait en toute sécurité. Il favorise l'autonomie et le développement de l'enfant.

Les parents des enfants souhaitant emprunter le service de transport scolaire desservant les écoles de SAINT-YVI sont invités à se présenter en mairie jusqu'au 16 juillet afin de compléter les fiches de transport pour la rentrée 2021/2022.

Pour les usagers des collèges de Rosporden, les inscriptions sont à effectuer avant le 12 juillet auprès des bureaux des « Transports LE MEUR » à Rosporden et pour les lycées de Quimper sur www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere

Moyens de paiement des services de Mairie :

À compter du mois d'Octobre 2021, vous pourrez effectuer les paiements de vos factures (Restauration, service périscolaire, accueil de loisirs, espace jeunes, transport scolaire) plus aisément. En effet les factures seront envoyées par la Trésorerie de Rosporden à l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription de l'enfant.

Plus aucun règlement ne sera accepté en Mairie.

Le service de facturation reste à votre disposition pour tout complément d'information. Pensez à déposer les documents nécessaires avant le 15 Juillet en Mairie. Toutes les informations sont sur le site de la Commune sous ce lien <https://www.saint-yvi.bzh/2021/07/01/moyens-de-paiement/>

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle publique durant l'été, la directrice est joignable par mail :

ec.0291160D@ac-rennes

Les retardataires sont invités à déposer en Mairie les dossiers d'inscription pour les services périscolaires (accueil de restauration / accueil périscolaire et transport). Pour information, la prochaine rentrée scolaire aura lieu **Jeudi 2 Septembre 2021**

CIVISME : Il est interdit de brûler des végétaux en extérieur, et d'allumer des feux (barbecues,...) dans les espaces naturels. Les activités d'élagages et forestières doivent impérativement être autorisées selon les conditions prévues par le Code Rural. **Il est strictement interdit de jeter les tontes de pelouses dans les fossés**, ce qui provoque des bouchons dans les buses et des débordements potentiels en cas de fortes pluies !!!

« **La protection de notre environnement dépend de l'attitude responsable de tous !** »

Nous vous rappelons les heures de jardinage et bricolage autorisées pour entretenir de bonnes relations de voisinage : Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, Les samedis de 9h00 à 19h00, Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

ÉCOLES : Elles font régulièrement l'objet d'intrusions sauvages et des dégradations ont été constatées sur les toits.

Il est bon de rappeler la dangerosité de ces malveillances et l'interdiction d'accès aux lieux publics fermés.

La Gendarmerie de Rosporden est avisée de la situation et des patrouilles de surveillance seront réalisées durant l'été.

❖ **PASS CULTURE**

Un accès à toutes les activités culturelles près de chez vous : 300 € offerts l'année de vos 18 ans pour en profiter pleinement. Le pass Culture a été imaginé pour tous les publics, et surtout ceux qui sont ou se sentent exclus de la culture, et il a été conçu pour tous les acteurs culturels, y compris les plus modestes et les moins équipés pour des pratiques numériques.

Le pass Culture a pour vocation de rapprocher la culture de tous les citoyens, en donnant accès à l'information sur les propositions artistiques et culturelles à proximité, en suscitant l'envie des jeunes générations d'y participer, en proposant des actions et des services partout sur le territoire.

Nouvelle forme de service public de la culture, le pass Culture est un outil, **plus d'infos sur** <https://pass.culture.fr/>

❖ **PASS'SPORT**

L'État lance le PASS'SPORT pour les jeunes et pour les clubs ! 50 €/enfant de 6 à 18 ans pour financer l'inscription dans un club.

Qui pourra en bénéficier ? 5,4 millions de jeunes de 6-18 ans dont les parents reçoivent l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Les 3 millions de familles concernées recevront un courrier dans la deuxième moitié du mois d'août.

Elles devront ensuite le présenter au club de leur choix, qui retranchera 50€ lors de l'adhésion.

Informations sur ce lien <https://www.gouvernement.fr/un-pass-sport-de-50-euros-pour-54-millions-d-enfants>

L'Espace Jeunes sera ouvert aux jeunes de 11 à 15 ans, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30. De nombreuses activités sont proposées avec de nouvelles ouvertures en matinée pour cet été.

Contactez Alan – espace-jeunes@saint-yvi.bzh N'oubliez pas de vous inscrire.

Nouveauté : Un service de navette payante sera disponible pour les activités du matin et également toutes les après-midis (1 euro l'aller/retour). L'animateur vient chercher votre enfant et le ramène chez vous !

L'ALSH Enfants (3/11 ans) ouvre pour cet été le Mercredi 7 Juillet et est complet pour le mois de Juillet. Pensez à vos inscriptions pour le mois d'Août et à anticiper celles de Septembre.

Pendant les vacances d'été, la médiathèque vous propose diverses animations à découvrir sans modération ... et sans jauge d'accès mais avec les gestes barrières et la distanciation sociale.

Du 29 juin au 31 juillet, Exposition "Mer et Merveilles" de Fanny Marec à l'occasion de Partir en livre

- **Vendredi 2 juillet**: "les p'tites histoires" de 9h45 à 10h30
- **Jeudi 22 juillet** : atelier illustration avec Anna Griot de 15h30 à 17h00 à l'occasion de Partir en livre
- **Tous les jeudi après midi en juillet** : animations jeux famille avec Camille Colinet de la MJC de Trégunc.
- **Jeudi 5 août** : à partir de 15h00: Isak: "service civique européen suédois" présentera son pays, ses coutumes,...à l'occasion d'un Kifa.
- **Vendredi 6 août** : "les p'tites histoires" de 9h45 à 10h30

Les horaires d'ouverture au public pendant l'été :

Mercredi et Samedi de 10h à 13h et Jeudi de 15h à 19h

Pour participer à ces ateliers gratuits, il suffit de s'inscrire à la médiathèque – 02 98 94 77 06

L'E-bus France Services ne prend pas de vacances et s'arrêtera à Saint-Yvi !

> **le mercredi 28 juillet**, pour un accompagnement aux démarches administratives toute la journée et un atelier Découverte du Drone de 14h à 16h.

> **le mercredi 25 août**, pour un accompagnement aux démarches administratives toute la journée et des ateliers Coup de pouce de 14h à 17h.

Le tout sur inscription au 02 98 97 77 07 ou sur www.mesdemarches.cca.bzh

Contactez l'équipe de l'E-bus par email : ebus@cca.bzh .

Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA www.cca.bzh (rubrique E-Bus).

Bus des plages avec Coralie et la CCA

Du 7 juillet au 1er septembre la ligne des Plages circule du **lundi au Vendredi**

Elle permet de profiter des joies de la mer en reliant toutes les communes de CCA aux plages de Trévignon, du Don, Kersidan et Raguénez.

Cette ligne est mise en correspondance avec d'autres lignes du réseau Coralie, ligne 4 à Rosporden, ligne 2 à Trégunc afin que vous puissiez profiter d'autres activités (cinéma, bowling, musée...) en cas de météo défavorable.

Dans le cadre du nouveau contrat de transport et afin de favoriser les déplacements touristiques, les lignes de Trégunc (ligne 13), Névez (ligne 14), Pont-Aven (ligne 18), du Cabellou et des Sables Blancs (lignes 5 et 6) sont renforcées : d'un fonctionnement sur réservation, l'ensemble des services passe en régulier.

L'application permettant de réserver les trajets de transport à la demande est à disposition des usagers.

Elle vient en complément de la réservation téléphonique déjà existante : 02 98 60 55 55

Infos pratiques : <http://www.coralie-cca.fr/info-pratique/les-services-dete/>

Covoiturage local : Afin de démultiplier les solutions de déplacements pour les habitants du territoire, les services mobilités et transports de CCA, accompagné par l'association EHOP ont mis en place un service de covoiturage local. Contact EHOP / Laurène Freydier - laurene@ehopcovoiturons-nous.fr - 07 66 35 95 00

Assemblées générales associatives :

- **Samedi 3 Juillet**, 11h, Salle des sports, Roz Hand Du 29
- **Dimanche 4 Juillet**, 11h, Salle des sports, Breizh'Scalade
- **Jeudi 8 Juillet**, 20h00, Maison des Associations salle 1, APE Ecoles Publiques

Informations association ELSY Musik

Retrouvez les horaires d'été du secrétariat : mercredi et samedi 10 h / 13 h et vendredi de 9 h à 17 h (uniquement par mél et téléphone). Renseignements, inscriptions et ré-inscriptions. Fermeture du secrétariat du 19 juillet au 7 août et du 23 au 29 août. Reprise des cours mi-septembre (Elsy Musik sera présente au forum des associations le 4 septembre).

Nos commerçants prennent du repos cet été, voici leurs périodes de fermeture :

- **Les garages Morell M3D et Canévet** fermeront respectivement du 26 juillet au 15 août et du 16 août au 5 septembre
- **La Boulangerie Autret** prendra congés du 12 juillet au 2 août
- **Ac'Tif Coiffure** sera fermé du 1^{er} au 9 août inclus
- **Proxi, Saint-Yvi Immobilier, La Tabatière, Chez Gwéna et Pizz'Addict** vous accueilleront durant tout l'été dans la limite de leurs horaires d'ouverture.

Nouveau créneau de vente à la Ferme de Kerlou

En plus du vendredi, vente de légumes à la ferme le mardi soir de 16h à 19h30 pour la période de juillet à octobre.
Pas de paniers, seulement une vente au détail... et plus calme que le vendredi !
Vous trouverez aussi des oeufs, des tisanes, des bières (avec modération)

Pour être informé ... N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter via l'adresse mail communication@saint-yvi.bzh et recevoir la gazette/kannadig en version numérique. Vous pouvez également la retrouver en téléchargement la dernière édition sur le site internet de la Commune www.saint-yvi.bzh et via l'application smartphone, disponible en téléchargement gratuitement sur votre Playstore

Respect pour les défunts : De nouveaux vols au cimetière...

A la voleuse ou au voleur, pensez au choc des proches qui viennent se recueillir et qui découvrent que leurs fleurs ont disparu.

Il est fort regrettable de devoir diffuser des informations de ce genre.

Horaires d'ouverture de la POSTE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à 12h

Vendredi : de 10h à 12h

(Heure de levée du courrier à 12h tous les jours sauf le dimanche)

Le bureau de poste sera fermé du 5 au 25 juillet.

Les naissances du mois de juin :

Anna RANNOU LE GRAND, née le 13

** Traduction du dicton breton :

« Il ne faut pas juger trop vite de peur de se juger soi-même »

Pharmacies de garde pendant l'été

Du 3 au 10 Juillet : Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

Du 10 au 17 Juillet : Pharmacie Torion Jean-Noël - Place de la Mairie 29140 SAINT-YVI - 02 98 94 73 05

Du 17 au 24 Juillet : Pharmacie Rouchon Anne-Soizic - 13 rue Yves Allain, 29970 TREGOUREZ - 02 98 59 12 22

Du 24 au 31 Juillet : Pharmacie Torion Jean-Noël - Place de la Mairie 29140 SAINT-YVI - 02 98 94 73 05

Du 31 Juillet au 7 Août : Pharmacie du Bois d'Amour - 8 rue Emile Bernard, 29930 PONT AVEN - 02 98 06 14 76

Du 7 au 14 Août : Pharmacie du Marché - 9 place du Général de Gaulle, 29140 ROSPORDEN - 02 98 59 92 98

Du 14 au 21 Août : Pharmacie Trichet - 1 rue De Quimper, 29370 ELLIANT - 02 98 94 18 23

Du 21 au 28 Août : Pharmacie des Genêts - 12 rue Nationale, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 33

Du 28 Août au 4 Sept : Pharmacie Deniel Paugam - 15 rue François Cadoret - 29340 RIEC-SUR-BELON - 02 98 06 91 42

Les numéros de téléphone à connaître ...

- Appel d'urgence européen unique : 112
- Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88
- Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
- Gendarmerie et Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti poison : 02 99 59 22 22

➤ Médecins :

SÖVER Gabriel - MONFORT Xavier

Maison de santé au 22 rue Hent Ar Boulennou - 02.98.94.70.94

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib uniquement pour le Docteur Monfort

➤ Pharmacie :

TORION Jean-Noël – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05

➤ Cabinets d'infirmiers :

. **BOUTAIN Chloé / PELETER Catherine** – 06.60.11.66.85

Maison de santé au 22 rue Hent Ar Boulennou

. **CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile –**

MOURRA Marie-Christine – GILLARDIN Corentin

Maison de santé au 22 rue Hent Ar Boulennou –

02.98.94.75.58

. **PORREYE Anthony** – Linguennec - 02.98.51.54.89

➤ Masseurs – Kinésithérapeutes :

. **SCAVENNEC Thierry** – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69

. **BECAM David (osthéo)** – **COZIC TITOUR Emmanuelle** –

ROUGERON Patrick - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48